

# Le SCoT

approuvé en 2011 :  
bilan des années  
de mise en œuvre  
en quelques chiffres

## Le territoire

6 EPCI  
133 communes  
878 km<sup>2</sup>

## L'agriculture

**Objectifs 2035 :**  
développer l'agriculture  
et mettre en place  
un principe de protection des

9 secteurs agricoles  
aux enjeux majeurs

**Résultats depuis 2011 :**

- 89 ha de surface agricole utile mais  
+ 14 ha dans les secteurs  
à fort enjeu agricole  
+ 8 exploitations agricoles  
dans les secteurs  
à fort enjeu agricole

## La consommation foncière

**Objectif 2035 :**

82 ha / an

**Résultat depuis 2011 :**

50 ha / an  
(40 à 45 ha pour l'habitat et  
5,5 ha pour l'activité économique)

**Objectif 2035 :**

utiliser en priorité le potentiel  
de renouvellement urbain

**Résultat depuis 2011 :**

6 logements sur  
10 produits dans  
les parties déjà  
urbanisées

## Les documents d'urbanisme

32 documents  
d'urbanisme  
(23 PLU et  
9 Cartes Communales)  
compatibles en 2016  
soit ¼ des communes

39 procédures  
en cours

## L'habitat

**Objectif 2035 :**

1 250 logements / an

**Résultat depuis 2011 :**

1 175 logements / an

**Objectif 2035 :**

82 %

de logements à produire  
dans les communes  
de l'armature urbaine et

18 %

hors armature

**Résultat depuis 2011 :**

22 %

de logements produits  
dans les communes  
hors armature

## La population

**Objectif 2035 :**

1 100 habitants / an

**Résultat**

**depuis 2011 :**

+ 750 habitants / an

## L'environnement

**Objectif 2035 :**

22% de surfaces  
naturelles protégées  
(ZNIEFF de type 1, Natura 2000,  
zones humides, pelouses calcicoles...)

**Résultat depuis 2011 :**

10 % des surfaces protégées  
supplémentaires par les documents  
d'urbanisme soit

4 311 ha

## La mobilité

**Objectifs 2035 :**  
favoriser le développement  
autour des gares,  
développer une offre alternative  
au tout automobile

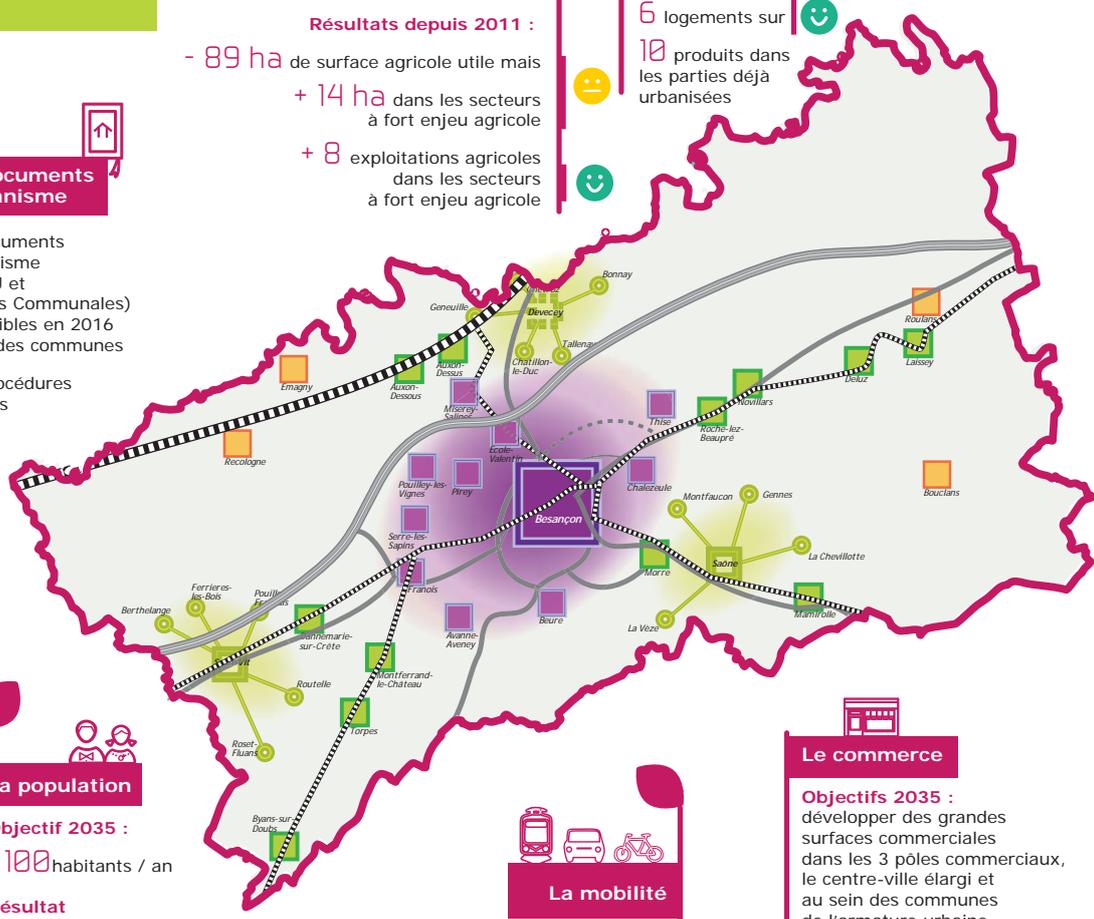
**Résultats depuis 2011 :**

1 logement sur 2 produit à Besançon  
autour d'une station de tramway  
ou du tracé du TCSP (rayon de 400m)

+ 4 590 véhicules/jour  
pénètrent dans le SCoT (+4,5%)

- 111 voyages ferroviaires journaliers  
au sein des haltes (hors gare TGV)

+ 80 km d'itinéraires cyclables



## Le commerce

**Objectifs 2035 :**  
développer des grandes  
surfaces commerciales  
dans les 3 pôles commerciaux,  
le centre-ville élargi et  
au sein des communes  
de l'armature urbaine

**Résultats depuis 2011 :**

+ 20 000 m<sup>2</sup>  
de surface de vente  
en zone commerciale

dont 95% aux Marnières

+ 3 000 m<sup>2</sup>  
en commune relais

+ 1 000 m<sup>2</sup>  
hors armature urbaine

# Le SCoT

d'aujourd'hui en  
quelques  
chiffres-clés

## Le territoire

2 EPCI  
114 communes  
833 km<sup>2</sup>  
116 676 habitants,  
commune la + peuplée

90 habitants,  
commune la - peuplée  
13 communes >  
2 000 habitants  
34 communes >  
1 000 habitants



## L'enseignement supérieur

21 000 étudiants  
2 500 emplois directs



## L'Économie

96 831 emplois en 2014 et  
- 158 emplois / an entre 2009 et 2014  
114 emplois pour  
100 actifs occupés  
111 zones d'activité économique représentant 20 km<sup>2</sup>



## Le tourisme

Citadelle de Besançon,  
5<sup>e</sup> site touristique le plus fréquenté de Bourgogne Franche-Comté  
1 800 chambres hôtelières

## Les documents d'urbanisme

73 PLU approuvés ou en cours dont 35 compatibles  
21 CC dont 5 compatibles  
21 RNU



## L'habitat

108 300 logements en 2014  
+ 1 263 logements / an entre 2009 et 2014  
6 logements construits / an pour  
1000 habitants



## La population

206 894 habitants en 2015  
+ 702 habitants / an entre 2010 et 2015 liés au solde naturel  
de 1 790 habitants/km<sup>2</sup>  
à 15 habitants/km<sup>2</sup>



## La mobilité

87% de la population à 15 min en voiture d'une halte/gare  
61 lignes de bus régulières  
22 008 actifs entrants dans le SCoT/jour  
10 530 actifs sortants/jour



## L'environnement

23,4% du territoire couvert par des zonages naturalistes  
11% d'espaces urbanisés,  
4% naturels,  
43% agricoles,  
42% forestiers



## La transition énergétique

Les transports :  
1<sup>er</sup> secteur émetteur de GES  
Le bâti :  
1<sup>er</sup> secteur consommateur d'énergie  
Nb chaufferies bois/éoliennes (en attente de données)

